

**PROJET PROJET PROJET PROJET
COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Les auteurs du GIEC se réunissent à Paris pour commencer
à rédiger le septième Rapport d'évaluation**

Paris, le 1^{er} décembre – Plus de 600 experts participants aux trois groupes de travail du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) se réunissent à Paris cette semaine pour commencer à travailler sur la première version du septième Rapport d'évaluation du GIEC (AR7). C'est la première fois dans l'histoire du GIEC que les trois groupes de travail organisent une réunion conjointe des auteurs principaux.

À l'invitation du Gouvernement français, représenté par le Ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature, le Ministère de l'éducation nationale et de la recherche et le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, la réunion des auteurs principaux du GIEC, organisée conjointement par les trois groupes de travail, se tient du 1^{er} au 5 décembre. Les auteurs, issus de plus de 100 pays, se concentreront sur les projets initiaux des trois contributions des groupes de travail au septième Rapport d'évaluation et sur des sujets transversaux. En réunissant les auteurs des trois groupes de travail en un seul lieu, le GIEC entend franchir un palier qualitatif ambitieux dans l'évaluation de questions interdisciplinaires majeures relatives au changement climatique.

«La tenue en France de notre première réunion des auteurs principaux pour le septième Rapport d'évaluation, coïncidant avec le dixième anniversaire de l'Accord de Paris, revêt une portée symbolique particulière. Cette rencontre marque le lancement de notre évaluation des données scientifiques les plus récentes sur le changement climatique. Nous avons désormais pour objectif de livrer des conclusions robustes, claires et pertinentes pour éclairer les décisions politiques à l'échelle mondiale», a déclaré M. Jim Skea, Président du GIEC.

Le GIEC fournit aux décideurs politiques du monde entier des résumés exhaustifs qui synthétisent et mettent en contexte l'ensemble des savoirs sur les facteurs en jeu dans le changement climatique, les incidences de ce dernier, les risques futurs et l'efficacité des mesures d'adaptation et d'atténuation. À travers ses évaluations, le GIEC identifie le degré de consensus scientifique dans les différents domaines et indique les secteurs où des recherches supplémentaires sont nécessaires.

«En cette année des 10 ans de l'Accord de Paris, la France est fière d'accueillir la toute première réunion conjointe de l'ensemble des auteurs du GIEC. C'est l'occasion d'envoyer un message fort de soutien à la science, qui doit rester la base de nos décisions pour baisser nos émissions partout à travers le monde.» – Mme Monique Barbut, Ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations sur le climat et la nature.

Pour M. Jean-Noël Barrot, Ministre de l'Europe et des affaires étrangères: «Dix ans après l'Accord de Paris, la France est fière de porter une diplomatie climatique et scientifique éclairée par les travaux du GIEC. Dans un monde de guerre informationnelle, la France entend plus que jamais être un rempart face aux assauts contre la science. Nous continuerons d'œuvrer avec force et détermination à rendre indissociable le couple science-climat».

Les évaluations du GIEC visent les plus hauts standards d'excellence scientifique, d'équilibre et de clarté. Des experts désignés offrent bénévolement leur temps et leurs compétences en tant qu'auteurs du GIEC pour évaluer les dizaines de milliers d'articles scientifiques publiés chaque année.

«L'intérêt considérable manifesté par la communauté scientifique pour participer aux travaux du GIEC illustre un engagement mondial croissant en faveur de politiques sur le climat guidées par la science», a déclaré M. Robert Vautard, Coprésident du Groupe de travail I et Climatologue principal au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) à l'Institut Pierre-Simon Laplace, Paris.

Les rapports du GIEC font l'objet de plusieurs étapes d'examen afin de garantir une évaluation complète, objective et transparente de l'état actuel des connaissances scientifiques relatives au changement climatique. Un examen ouvert et transparent mené par des experts et des gouvernements du monde entier est un élément essentiel du processus du GIEC, destiné à garantir une évaluation objective et complète et à refléter un large éventail d'opinions et de compétences.

La première réunion conjointe des auteurs principaux du GIEC débutera par une allocution de Mme Monique Barbut, Ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature.

Pour de plus amples informations sur cette première réunion des auteurs principaux, veuillez contacter:

Mme Woo Qiyun, Responsable de la communication du Groupe de travail II
(media@ipccwg2.org).

Les demandes des médias pour des entretiens avec le Président du GIEC, M. Jim Skea, doivent être adressées au Responsable de la communication et des relations médias, Andrej Mahecic (amahecic@wmo.int).

Notes à l'intention des rédacteurs

Qu'est-ce que le GIEC?

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est l'organisme du système des Nations Unies chargé d'évaluer les travaux scientifiques consacrés aux changements climatiques. Créé en 1988 par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM), il a pour mission de fournir aux décideurs, à intervalles réguliers, une évaluation scientifique des changements climatiques, de leurs répercussions potentielles et des risques qui leur sont associés, et de présenter les stratégies d'adaptation et d'atténuation possibles. La même année, l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé la décision prise par l'OMM et par le PNUE de créer ensemble le GIEC, qui compte aujourd'hui 195 États membres.

Des milliers de personnes contribuent aux travaux du GIEC dans le monde entier. Pour rédiger les rapports d'évaluation, les scientifiques et les experts étudient bénévolement les milliers d'articles scientifiques publiés chaque année, en vue de fournir une synthèse de l'ensemble des savoirs sur les facteurs en jeu dans le changement climatique, les incidences de ce dernier, les risques futurs et l'efficacité des mesures d'adaptation et d'atténuation.

Le GIEC compte trois groupes de travail: le [Groupe de travail I](#), qui analyse les fondements scientifiques physiques du changement climatique; le [Groupe de travail II](#), qui étudie les impacts, l'adaptation et la vulnérabilité; et le [Groupe de travail III](#), qui évalue l'atténuation du changement climatique. Le GIEC s'est adjoint une [Équipe spéciale pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre](#), qui élaborer des méthodes pour mesurer les émissions et les éliminations en la matière.

Les évaluations du GIEC procurent aux gouvernements, à tous les niveaux, des éléments scientifiques utiles pour définir leurs politiques climatiques. Elles alimentent de manière décisive les négociations internationales sur les mesures à prendre face au changement climatique. Par souci d'objectivité et de transparence, les rapports du GIEC sont rédigés et révisés en plusieurs étapes.

Le septième cycle d'évaluation

Le GIEC publie des rapports d'évaluation scientifique complets tous les cinq à sept ans. Le septième cycle d'évaluation a officiellement débuté en juillet 2023 avec l'élection des nouveaux [bureaux du Groupe d'experts et de l'Équipe spéciale](#) lors de la session plénière de Nairobi.

Lors de la première session du septième cycle d'évaluation – la 60^e session plénière tenue à Istanbul, Turquie, en janvier 2024 – le Groupe d'experts a décidé de produire pendant ce cycle les trois contributions des groupes de travail à l'AR7, à savoir le rapport du Groupe de travail I sur les fondements scientifiques physiques, le rapport du Groupe de travail II sur les impacts, l'adaptation et la vulnérabilité, et le rapport du Groupe de travail III sur l'atténuation du changement climatique. Le rapport de synthèse du septième Rapport d'évaluation sera rédigé après l'achèvement des rapports des groupes de travail et publié d'ici à la fin de l'année 2029.

Lors de sa 62^e session plénière (Hangzhou, Chine, février 2025), le Groupe d'experts a approuvé les grandes lignes des contributions des trois groupes de travail au septième Rapport d'évaluation.

Lors de la dernière session plénière du Groupe d'experts à Lima, Pérou, en octobre 2025, les gouvernements membres se sont mis d'accord sur le contenu scientifique du rapport méthodologique 2027 sur les technologies d'élimination du dioxyde de carbone, le captage, l'utilisation et le stockage du dioxyde de carbone. Le Groupe d'experts a également approuvé le plan de travail 2026 relatif aux contributions des trois groupes de travail au septième Rapport d'évaluation.

Le Groupe d'experts avait décidé, lors du cycle précédent, de produire un rapport spécial sur le changement climatique et les villes ainsi qu'un rapport méthodologique sur les facteurs de forçage climatique à courte durée de vie, parallèlement au septième Rapport d'évaluation.

Lors de sa 61^e session plénière (Sofia, Bulgarie, 27 juillet-2 août 2024), le GIEC est convenu des grandes lignes du [Rapport spécial sur le changement climatique et les villes](#) dont l'approbation et la publication sont prévues en mars 2027, ainsi que du [Rapport méthodologique 2027 sur les inventaires des facteurs de forçage climatique à courte durée de vie](#), qui devrait paraître au cours du second semestre 2027.

De plus, une révision des Directives techniques de 1994 sur les conséquences et l'adaptation, ainsi que des indicateurs, paramètres et lignes directrices concernant l'adaptation, sera effectuée conjointement au rapport du Groupe de travail II et publiée sous la forme d'un ouvrage distinct.

Le plus récent rapport du GIEC, le sixième Rapport d'évaluation, s'est achevé en mars 2023 avec la publication de son Rapport de synthèse, dont le contenu scientifique a alimenté les travaux du premier bilan mondial organisé au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, lors de la COP 28 à Dubaï.

De plus amples informations sont disponibles sur le site www.ipcc.ch